



SALAIRE DE L'APPRENTI

(base de rémunération au 1er Juin 2026)

Rémunération mensuelle brute de la 1ère année de formation			
16-17 ans *	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
504,00 €	803,00 €	990,00 €	1 867,00 €
Rémunération mensuelle brute de la 2ème année de formation			
39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
728,00 €	952,00 €	1 139,00 €	1 867,00 €
Rémunération mensuelle brute de la 3ème année de formation			
55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC
1 027,00 €	1 251,00 €	1 456,00 €	1 867,00 €

SMIC 1 867 euros brut par mois au 1er Juin 2026

En cas de changement de catégorie d'âge de l'apprenti en cours d'année,
la rémunération est réactualisée le mois suivant.

* Possibilité à partir de 15 ans si la classe de 3ème a été terminée > Signature du responsable légal